

# RAPPEL

## Assemblée générale annuelle

**Vivre en Ville** vous invite à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le vendredi 27 janvier 2012 à 17h30 au Centre culture et environnement Frédéric-Back, 870 avenue De Salaberry à Québec. L'assemblée sera suivie d'un buffet puis d'une conférence de David Paradis.

Merci de confirmer votre présence en avisant Annie Gagnon à [info@vivreenville.org](mailto:info@vivreenville.org) ou au 418-522-0011 poste 3333.



### Déroulement

#### Vendredi 27 janvier 2012

17 h 30 : Inscription

18 h : Début de l'assemblée

19 h : Buffet

19h15 : Conférence de David Paradis, urbaniste et directeur des Stratégies collectivités viables chez Vivre en Ville : "Mobilité durable et qualité des espaces publics". Cette conférence traitera des choix de mobilité et des priorités dans les modes de déplacements. M. Paradis expliquera que la requalification urbaine passe par une réappropriation des espaces publics au profit des piétons, des cyclistes et des usagers du transport en commun.

### Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

0. Ouverture de l'Assemblée
1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle
4. Rapport d'activités 2010-2011
5. Bilan et états financiers 2010-2011
6. Plan d'action 2011-2012
7. Prévisions budgétaires 2011-2012
8. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
9. Élection des membres du Conseil d'administration
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

L'assemblée générale annuelle est l'occasion de vous informer sur les plus récents projets et activités de Vivre en Ville. À cette occasion, nous vous invitons à partager vos idées avec l'équipe de l'organisme, ainsi qu'avec les autres membres de Vivre en Ville, provenant de partout au Québec.

L'Assemblée générale permet de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration. En vertu des règlements généraux, les membres en règle ayant payé leur cotisation, peuvent poser leur candidature. Les personnes intéressées à devenir administrateur doivent faire parvenir leur lettre d'intention au moins sept jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée, soit au plus tard le jeudi 19 janvier, avant 17h par courriel, à [info@vivreenville.org](mailto:info@vivreenville.org).